

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Ravageurs** : maintenir la surveillance sur teigne
- **Maladies du feuillage** : la cercosporiose se généralise sur le réseau et la gravité s'intensifie sur les secteurs et situations agronomiques à risque élevé

COLZA (page 6) :

- Les semis avancent. Levée difficile
- Pas de dégâts ou de ravageurs observés

POMME DE TERRE :

- **Fin des observations au champ pour les variétés de consommation**
- Situation stable en fécule (prochain bulletin le 8 septembre)

LUZERNE (page 9) :

- **Stades** : hauteur de 5 à 28 cm
- **Ravageurs** : diminution du nombre de parcelles avec dégâts de sitones
- **Maladies** : quelques symptômes de Pseudopeziza en parcelle ; quelques symptômes de Mildiou ; suspicion d'Anthracnose

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur parcelles agriculteur du 29 au 31 août 2016 : 24 de betterave, 15 de colza et 21 de luzerne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

RAVAGEURS

PEGOMYIES

Pas d'évolution, seules les parcelles de Perthes (08) et Avon-la-Pèze (10) indiquent leur présence avec respectivement 5 et 2 %.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Les dégâts de noctuelles défoliatrices sont constatés sur 29 % des parcelles du réseau. Les gravités sont modérée entre 2 à 10 % de plantes touchées, seul le site de La Veuve atteint le seuil de nuisibilité (52 %). **Globalement les infestations restent sous le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes touchées.**

Analyse de risque : les conditions chaudes et sèches sont propices à leur extension mais la seconde génération est **beaucoup moins nuisible**.

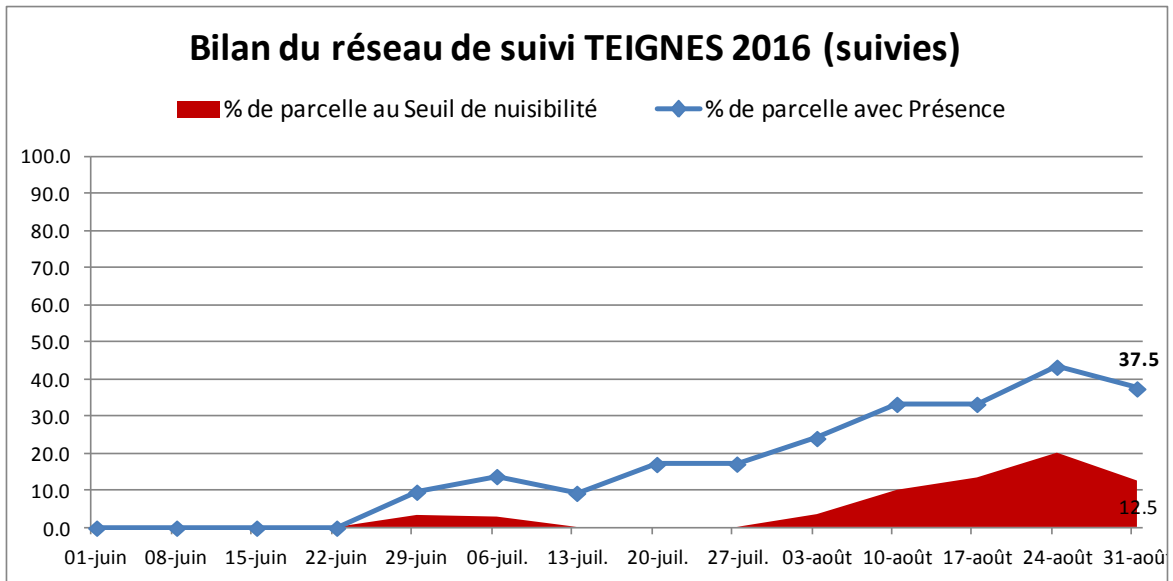
TEIGNES

Le développement de la teigne montre un léger fléchissement cette semaine. Toutefois les conditions climatiques sont toujours propices à leur développement sur les parcelles exprimant un stress hydrique prononcé :

- 37,5 % des parcelles du réseau signalent la présence de larves ou de dégâts frais ;
- Le seuil de nuisibilité (10 % de plantes avec présence de morsures et chenilles) est atteint sur le tiers des parcelles concernées. Les premières interventions réalisées montrent une efficacité satisfaisante dans l'ensemble ;
- Localement une régression naturelle des teignes est observée suite aux épisodes orageux.

Analyse de risque : réaliser une surveillance minutieuse au cœur du bouquet foliaire car **les conditions stressantes**, annoncées dans les prochains jours, **sont favorables au développement des chenilles et du rhizopus**.



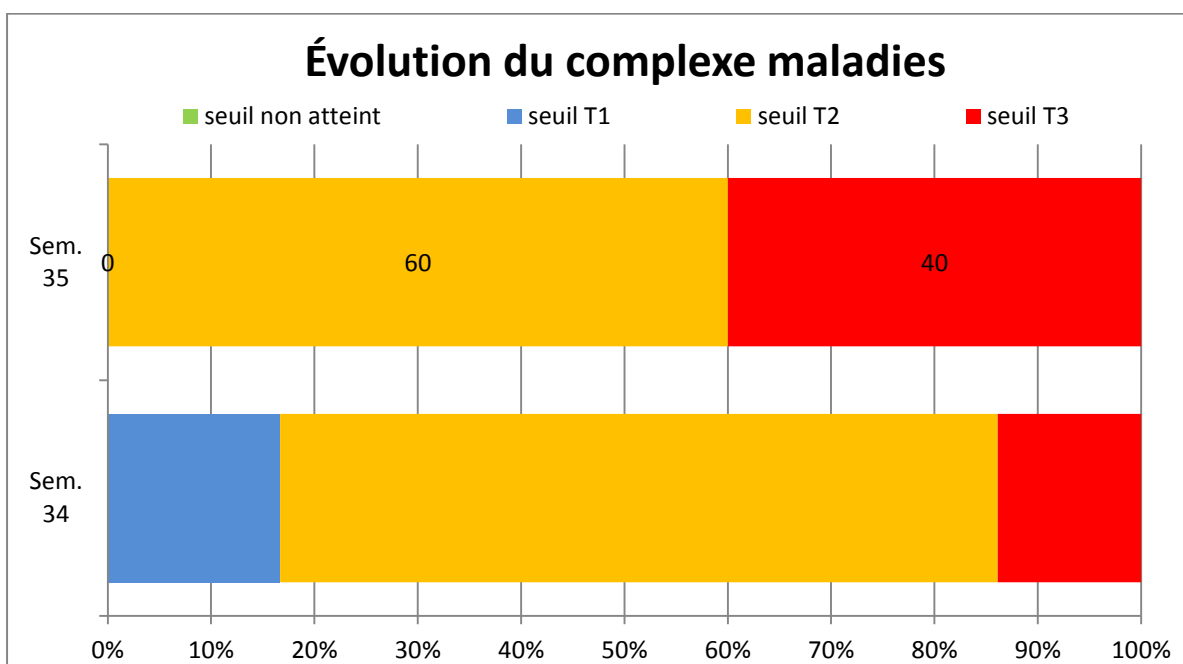


MALADIES

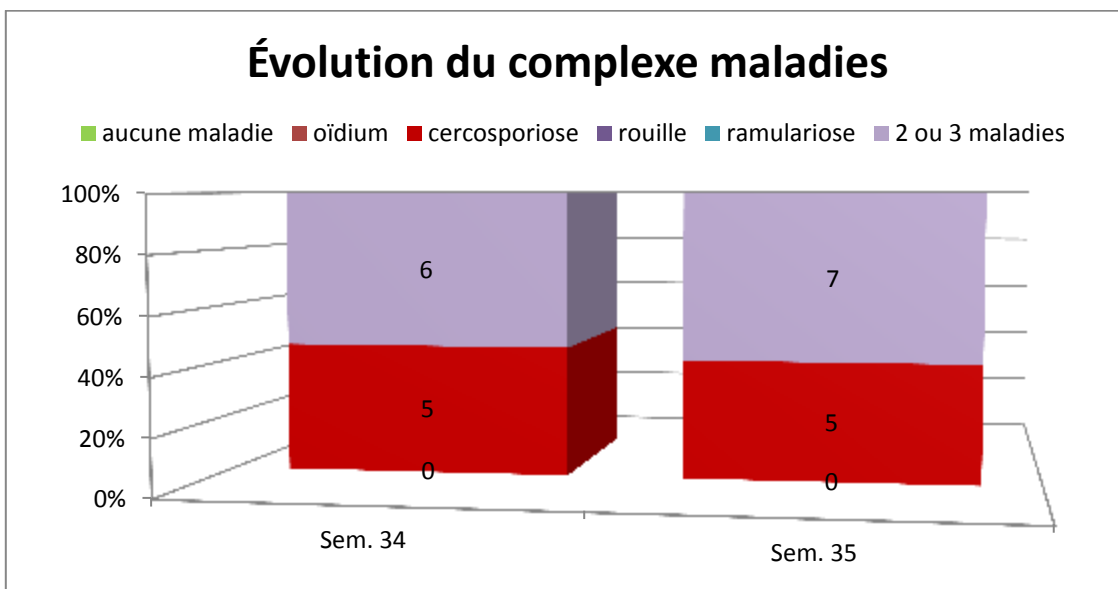
La pression de la cercosporiose s'intensifie en fréquence depuis ces quinze derniers jours, avec un gravité qui s'exprime particulièrement sur les secteurs et situations agronomiques à risques élevés (rotation courte, épandage d'effluents, variétés sensibles, proximité d'anciens foyers, conduite en non-labour, ...)



- Toutes les parcelles ont atteint un seuil de renouvellement ;
- 60 % des parcelles suivies ont maintenant dépassé le seuil d'un second déclenchement ;
- 40 % des parcelles du réseau ont atteint le seuil de renouvellement pour une troisième intervention, il s'agit de situations à risques agronomiques particulièrement exposés ;



- La cercosporiose est présente sur l'ensemble des parcelles du réseau. Dans 30 % des situations elle reste l'unique maladie ;
- La présence de rouille progresse et concerne 70 % du réseau ;
- Une seule parcelle signale la présence d'oïdium cette semaine et 2 parcelles constatent la ramulariose au sein du réseau.

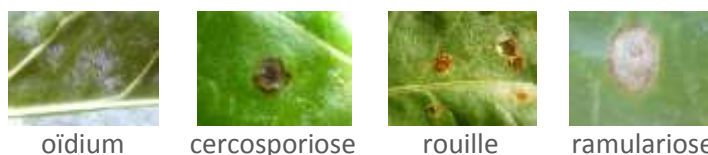


Analyse de risque : l'alternance de chaleur et d'humidité est un facteur propice à l'évolution rapide de la cercosporiose. Son impact sera dépendant des dates de récolte et des sensibilités variétales.

Une surveillance est nécessaire afin d'identifier l'évolution propre à chaque parcelle.

Réaliser un prélèvement de 100 feuilles par parcelle afin de déterminer les pourcentages d'infestations.

Seuil en % de feuilles atteintes



	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
2 ^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %
3 ^{ème} intervention	30 %	25 %	40 %	25 %

		Dates d'arrêt préconisées des traitements	
Maladies observées	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium / Rouille	Avant la mi-octobre	15 août	5 septembre
	Après la mi-octobre	31 août	
Cercosporiose / Ramulariose	Avant la mi-octobre	31 août	5 septembre
	Après la mi-octobre	5 septembre	

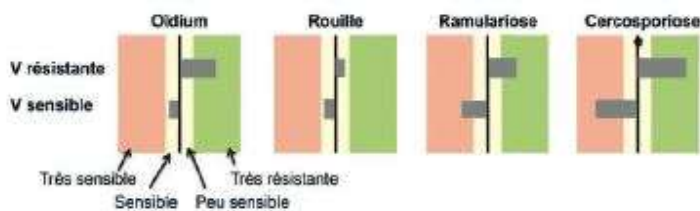
Rappel : les traitements tardifs sont rarement valorisés, surtout à moins de 45 jours des arrachages.

Évolution des parcelles suivies dans le réseau maladies du feuillage

Dpt	Commune	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
			24-août	31-août	24-août	31-août	24-août	31-août	24-août	31-août
	Saint-Étienne-à-Arnes	Papillon								
	Tagnon	Barents	14	nc					2	nc
	Thugny-Trugny	Tisserin	21						0	
Marne	Bréban	Geyser		62					2	
	Broussy-le-Grand	Tisserin	25						0	
	Cheniers	Vulcania KWS								
	Courcy	Libellule	20						2	
	Ecury-sur-Coole	Eider	90						0	
	Fère-Champenoise	Acacia		nc						nc
	Fresne-lès-Reims	Acacia	98						12	
	La Veuve	Fortissima KWS	49						3	
	Les Grandes-Loges	Fortissima KWS								
	Les Istres-et-Bury	Susetta KWS								
	Pringy	Tisserin	39				1		2	
	Saint-Memmie	Chloelia KWS	38				0		2	
	Sommesous	?		nc						nc
	Val-de-Vesle	Millenia KWS								
	Witry-lès-Reims	Millenia KWS		nc						nc
Vraux	Beetle									
Aube	Avon-la-Pèze	Seraphina KWS	16	24			0	0	0	0
	Bouy-Luxembourg	Barents								
	Echemines	Beetle								
	Feuges	Eider	nc	78			nc	0	nc	0
	Mailly-le-Camp	Vulcania KWS		87			0		0	
	Mesnil-la-Comtesse	Beetle		99			0		0	
	Molins-sur-Aube	Papillon	70	94			0	0	20	20
	Nozay	Vulcania KWS		99			0		3	
	Rhèges	Vulcania KWS		95			0		0	
	Saint-Mesmin	Barents								
	Viapres-le-Petit	Chloelia KWS								
Villette-sur-Aube	Millenia KWS									
Yonne	Saint Denis Les Sens	Millenia KWS	38				0		0	
	Thorigny-sur-Oreuse	Barents	25				0		1	
	Villebougis	Vulcania KWS	22				6		36	
	Villemanoche	Fortissima KWS	72				0		3	0

5 seuil T1 20 seuil T2 25 seuil T3
nc non communiqué arrêt renouvellement récolte précoce

Légende des sensibilités variétales :





COLZA

Le réseau d'observations se met en place progressivement. 15 parcelles sont initiées dans la base de données Vigicultures.

STADE

Si les semis ont bien avancé, avec les conditions sèches les levées sont difficiles. La parcelle la plus précoce semée le 13 août en Haute-Marne est déjà au stade 2 feuilles.

LIMACES

Les conditions actuelles sèches et chaudes ne sont pas favorables à l'activité des limaces mais le climat humide du printemps dernier avait été très favorable au développement des populations.

Il faudra être très vigilant lors du retour des pluies car les limaces pourraient s'activer rapidement et les colzas pousser moins vite en raison de l'avancement de la saison.



Comment observer si les limaces sont actives ?

- Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour ;
- Pour évaluer au mieux le risque, il est préférable de positionner des pièges. Le piégeage consiste à disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.) ou mieux, un véritable piège à limaces. Différents modèles de pièges existent : INRA, De Sangosse ou Bayer. Les précautions à prendre :
 - avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
 - ne pas arroser le sol au moment de la pose pour avoir une vision du risque tel qu'il est au moment de la pose du piège ;
 - poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
 - ne pas déposer d'appâts ;
 - relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.



Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfoncées dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activité échelonnées peuvent être observées.

Période de risque limaces : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

ALTISES

De l'émergence des cotylédons au stade 3 feuilles, le colza est sensible aux dégâts directs des adultes de grosses et petites altises. Ces insectes provoquent des morsures circulaires de 1 à 2 mm de diamètre, perforantes ou non.

Seuil de nuisibilité : 80 % des plantes portent des morsures

Les dégâts d'altises peuvent s'accumuler rapidement. Il est donc nécessaire de maintenir une surveillance assidue tout au long de la période de risque, de la levée à 3 feuilles, et de réagir si nécessaire sans attendre.



Petite altise



Grosse altise

Plusieurs espèces de **petites altises** qui ne sont pas strictement inféodées au colza et qui vivent sur diverses crucifères durant l'été peuvent se porter sur les jeunes plantules à la levée, en quête de nourriture, avec une répartition souvent très hétérogène au niveau des parcelles, privilégiant les bordures.

Le retournement de repousses dans l'environnement proche des nouvelles parcelles et concomitant avec la levée est un facteur de risque par déplacement des insectes présents et est donc à éviter.

Contrairement à la plupart des insectes, l'**altise d'hiver** n'est pas attirée par la couleur jaune. La cuvette doit donc être enterrée dans le sol pour capturer l'insecte à l'occasion de ces sauts (piège d'interception). Positionner le piège immédiatement après le semis.

MISE EN PLACE DES CUVETTES

Positionnez dès que possible vos 2 pièges (enterrés et sur végétation).

Quelques conseils pratiques :

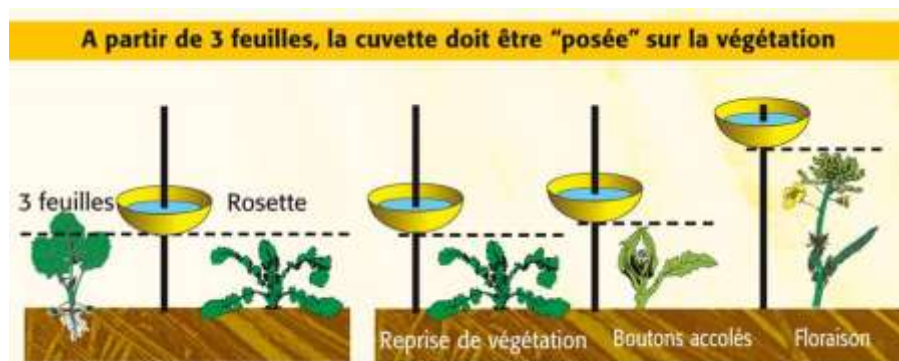
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle) ;
- Relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de végétation ;
- Laisser sécher les insectes sur un papier peut faciliter leur reconnaissance ;
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation autour de la cuvette ;
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive ;
- Prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.

Piège enterré : Altise d'hiver

Bord supérieur à 1 à 2 cm au-dessus du sol.



Piège sur végétation : Tous les autres insectes



DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Le désherbage mécanique présente une alternative ou un complément crédible aux herbicides et aux mesures agronomiques préventives. La lutte mécanique se prépare dès le semis du colza (préparation du sol, compatibilité d'écartement entre semoir et bineuse, légère augmentation de la densité pour la herse, etc.)

Plus d'informations en suivant le lien :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/desherbages/lutte-mecanique/>



LUZERNE

STADE

3 parcelles signalent le début du bourgeonnement et 1 le début de la floraison.

En fonction des dates de semis, la hauteur des luzernes varie de 5 à 28 cm. La moyenne des hauteurs est de 16 cm. Elles sont parfois irrégulières au sein d'une même parcelle, avec pour certaines plus de 15 cm d'écart.

RAVAGEURS

Sitones

Le nombre de parcelles signalant des morsures de **sitones** est en constante diminution : seulement 15 % des parcelles cette semaine (20 % la semaine dernière (S34) 50 % la semaine 33). Les dégâts restent faibles avec en moyenne moins de 1 morsure par foliole.



Morsures de sitones en forme d'encoches
(Crédit photo : Luzerne Référence)

Analyse de risque : La majorité des parcelles du réseau ayant dépassé le stade 3 feuilles trifoliées, le risque est faible. La vigilance reste cependant à maintenir sur les parcelles peu avancées et proches d'une culture de pois et/ ou féverole et/ ou luzerne (déplacement possible des ravageurs d'une parcelle à l'autre).

Chiasma

De nombreux chiasmas adultes sont toujours observés, la présence de larves a été signalée sur une parcelle du réseau dans le sud des Ardenne.

Rappel : La larve de chiasma est une chenille arpeuteuse avec une bande latérale vert clair, qui peut parfois nuire aux luzernes lors d'attaques soudaines et importantes.



Papillon Chiasmia clathrata

(A.DUPEYRON, FREDON Champagne-Ardenne)



Larve de Chiasma

(DRAF - SRAL)

Campagnols

La présence de campagnols des champs a augmenté cette semaine passant de 1 à 5 parcelles (deux dans la Marne, trois dans les Ardennes). Quelques dégâts sont maintenant observés à l'intérieur des parcelles.

Son potentiel invasif ne doit pas être sous-estimé.

La mise en place de méthodes de lutte raisonnées limite son potentiel de recolonisation des parcelles (entretien des bordures, pose de perchoirs/nichoirs, maintien des haies pour mammifères prédateurs, ...).

Ces méthodes devraient être mises en place même en basse densité afin de maintenir les rongeurs à un faible niveau.

Pour un suivi plus général des populations de campagnols, **un BSV Campagnols paraîtra le 22 Septembre prochain.**



Dégâts campagnols des champs en parcelle de luzerne (S. MORET, Luzéal)

Pucerons

Des pucerons sont toujours signalés sur 5 parcelles du réseau. Il s'agit principalement du puceron de la luzerne, *Therioaphis trifolii*. Lors de fortes pullulations, il peut provoquer des dégâts directs : ses piqûres entraînent le dessèchement des feuilles et le miellat produit permet le développement de la fumagine qui diminue l'assimilation chlorophyllienne.

Cependant, les populations d'auxiliaires sont nombreuses : 6 parcelles signalent des coccinelles (larves, nymphes et adultes). Des pucerons parasités sont aussi observables. Ces auxiliaires devraient permettre de contrôler les populations de pucerons dans la majorité des cas.

Tout comme pour les sitones, la vigilance est à maintenir en particulier pour les parcelles peu avancées et ayant des difficultés à se développer.



Coccinelle en parcelle de luzerne
(S. MORET, Luzéal)



Therioaphis trifolii aptère (gauche) et ailé (droite)
(A. DUPEYRON, FREDON Champagne -Ardenne)

MALADIES

Pseudopeziza

8 parcelles du réseau (Marne et Ardennes) signalent des suspicions de *Pseudopeziza*. Les symptômes sont majoritairement situés sur la partie inférieure des plantes.



Symptômes de *Pseudopeziza* (S. MORET, Luzéal)

Egalement appelée « maladie des tâches communes », le champignon provoque de nombreuses tâches foliaires marron foncées de 0,5 à 2 mm, réparties de façon régulière. Des apothécies (organes de fructification contenant des spores) peuvent être observées à la loupe en conditions favorables à la maladie.

Mildiou

Quelques symptômes de mildiou ont été observés sur 5 parcelles du réseau (Marne et Ardennes).

Le **mildiou** peut être fréquent sur les jeunes cultures et les repousses de luzerne, mais il est rarement dommageable. Les folioles touchées présentent une tâche chlorotique sur la face supérieure des feuilles et un feutrage poudreux gris-violacé sur la face inférieure lorsqu'il n'est pas lavé par les pluies.

Les fortes températures actuelles sont peu favorables au développement de la maladie car le champignon émet des spores par temps frais et humide.



Feutrage de mildiou, face inférieure
(S. MORET, Luzéal)



Tache chlorotique, face supérieure
(S. MORET, Luzéal)

Anthracnose

Une parcelle du réseau (Marne) signale une suspicion d'**Anthracnose**. Les symptômes apparaissent généralement en été et automne et donnent des pieds malades, isolés ou groupés. L'anthracnose entraîne des nécroses allongées plus ou moins ceinturantes. Les lésions des tiges sont plus ou moins fusiformes, bordées de brun, leur centre est pâle, gris clair. Les pertes causées peuvent atteindre 25%.

Attention, ces symptômes peuvent se confondre avec ceux d'autres champignons (Verticillium, Sclerotinia, Rhizoctonia, ...).



Symptômes sur tige de luzerne



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DRAAF :
<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Pour-les-departements-08-10-51-52>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - ATPDDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - TEREOS SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA La Champagne - Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - APM DESHY - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDONCA avec relecture du CETA de l'Aube (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, de VIVESCIA et de SUNDESHY (représentant les organismes stockeurs), ainsi que de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagricra.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.